

Province de Québec

4 octobre 2022

Séance ordinaire des membres du conseil de la municipalité de Saint-Valérien, tenue au bureau municipal, salle du conseil, lundi le 3 octobre 2022 à 20h00.

Sont présents: Donald Dubé, Christian Beaulieu, Gilles St-Pierre, Ghislain Blais, France Michaud, Carl Desrosiers, tous conseillers formant quorum sous la présidence de Monsieur Robert Savoie, maire. 1 personne présente dans la salle.

Ouverture de la séance

2022-222 Lecture de l'ordre du jour

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Christian Beaulieu et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est accepté avec le divers ouvert.

2022-223 Lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2022

Il est proposé par Donald Dubé, appuyé par Carl Desrosiers et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté tel que lu.

2022-224 Lecture du procès-verbal de la séance ajournée du 26 septembre 2022

Il est proposé par France Michaud, appuyé par Gilles St-Pierre et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté tel que lu.

2022-225 Accepter les comptes du mois de septembre 2022

La liste des comptes du mois de septembre est classée aux archives à la section « Finances » sous le numéro 3-19 et fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Il est proposé par France Michaud, appuyé par Gilles St-Pierre et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte les comptes du mois de septembre au montant de 231,957.34\$, incluant les factures de Fonds de l'information foncière 15\$, Charles Cimon & Fils 5,117.20\$, Linde Canada 40.30\$ et Spica Acoustique 16,970.23\$, et en autorise le paiement.

Correspondance citoyenne : plainte sur l'état des rangs en gravier : rencontre à prévoir avec le directeur des travaux publics

Déneigement route Ouellet : rencontre avec le responsable d'Olymel

2022-226 Vente de vieux tuyaux

Il est proposé par Christian Beaulieu, appuyé par France Michaud et résolu à l'unanimité d'autoriser la vente au plus offrant de 19 vieux tuyaux de béton par le biais du Jaseur et sur le site Web, prix de base de 60\$ chacun ou 1,000\$ pour le lot complet.

2022-227 Vente de la gratte Citymaxx

Il est proposé par Gilles St-Pierre, appuyé par Donald Dubé et résolu à l'unanimité de mettre en vente la gratte Citymaxx acheté chez Métal Pless, au prix payé par la municipalité lors de l'achat en 2021. Le montant de la vente sera affecté à la réparation du tracteur New Holland.

Compte-rendu par Mme Sylvie Ledru, responsable de la bibliothèque

2022-228 Affectation de l'excédent accumulé non affecté et paiement d'une facture

Il est proposé par Carl Desrosiers, appuyé par France Michaud et résolu à l'unanimité d'affecter un montant de 1,225\$ de l'excédent accumulé non affecté soit 700\$ pour la Fête au village 2021 et 525\$ pour le paiement d'une facture 2020 de la Librairie L'Alphabet.

2022-229 Plan d'action annuel et protocole d'entente – Centre communautaire

Il est proposé par Carl Desrosiers, appuyé par Donald Dubé et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Valérien est en accord avec l'entente annuelle de financement et le plan d'action pour l'année 2023 et autorise la directrice générale à signer ceux-ci.

2022-230 Poteaux - patinoire

Il est proposé par Christian Beaulieu, appuyé par Gilles St-Pierre et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'installation et le raccordement électrique pour 6 poteaux à la patinoire.

Correspondance générale

2022-231 Demande d'appui –projet Covoiturage alimentaire de la Corde d'achat

Il est proposé par France Michaud, appuyé par Carl Desrosiers et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Valérien appuie le projet de « Covoiturage alimentaire » orchestré par l'organisme La Corde d'achat, et s'engage à contribuer au projet en publiant des informations concernant le projet dans le journal municipal « Le Jaseur ».

2022-232 Autorisation de paiement – renouvellement assurances municipales

Il est proposé par Donald Dubé, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de 24,353.35\$ à FQM Assurances inc. pour le contrat d'assurances municipales du 5 décembre 2022 au 5 décembre 2023.

2022-233 Appui pour contrer la proposition du nouveau redécoupage électoral fédéral

Considérant que le 29 juillet 2022, la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour le Québec a présenté une première proposition de redécoupage;

Considérant que cette proposition ferait passer l'Est-du-Québec de 4 à 3 circonscriptions électorales, en supprimant celle d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia;

Considérant que cette proposition de redécoupage est inadmissible pour les élu(e)s de la municipalité de Saint-Valérien, puisqu'elle diminue notamment la représentativité de l'Est-du-Québec à la Chambre des communes ainsi que l'accès aux bureaux des députés;

En conséquence, il est proposé par Christian Beaulieu, appuyé par France Michaud et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Valérien se positionne contre la proposition de redécoupage électoral présentée le 29 juillet 2022 et demande à la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour le Québec de maintenir le statu quo à ce sujet.

2022-234 Inscription – Collectif des partenaires

Il est proposé par Donald Dubé, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inscription de M. Robert Savoie maire au Collectif des partenaires, ainsi que le remboursement de 32\$ à M. Savoie.

2022-235 Chroniques historiques dans le Jaseur

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par France Michaud et résolu à l'unanimité d'autoriser la parution de 8 à 12 chroniques historiques dans le Jaseur, selon l'espace disponible.

2022-236 Paiement capital et intérêts sur emprunt rue du Coteau

Il est proposé par Gilles St-Pierre, appuyé par Donald Dubé et résolu à l'unanimité d'autoriser un virement de 20,068.50\$ au compte 121783 pour le paiement capital et intérêts de l'emprunt rue du Coteau dus le 5 novembre 2022, un montant de 16,720\$ devant être refinancé pour 5 ans.

2022-237 Suivi de chantier – CPE temporaire

Il est proposé par Christian Beaulieu, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser un suivi de chantier par l'architecte Marie-Hélène Nollet au taux horaire de 100\$, sur demande seulement, à compter du 3 octobre 2022.

Points reportés à l'ajournement : Octroi de contrat CPE temporaire, appui au FDR pour le projet de coordination du Centre communautaire 2022-2023

Période de questions et questions écrites

L'ajournement de la séance au 13 octobre 2022 à 19h30 est proposé à 21h50 par Christian Beaulieu et accepté à l'unanimité.

\_\_\_\_\_  
Marie-Paule Cimon, dir. gén.

\_\_\_\_\_  
Robert Savoie, maire

Je, Robert Savoie, maire de la Municipalité de Saint-Valérien, approuve les résolutions votées lors de la séance ordinaire du 3 octobre 2022, tenue à la salle du conseil, 181, route Centrale, à 20h00.

En signant ce document, cela équivaut à la signature de chaque résolution votée lors de cette séance, exception faite de la/ou des résolutions suivantes :

\_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Date

14 octobre 2022

Séance ajournée de la séance ordinaire du 3 octobre 2022 des membres du conseil de la municipalité de Saint-Valérien, tenue au bureau municipal, salle du conseil, jeudi le 13 octobre 2022 à 19h45.

Sont présents: Donald Dubé, Christian Beaulieu, Gilles St-Pierre, France Michaud, Carl Desrosiers,

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de Monsieur Robert Savoie, maire. Aucune personne présente dans la salle.

Ouverture de la séance

2022-238 Octroi de contrat – CPE temporaire

Il est proposé par France Michaud, appuyé par Gilles St-Pierre et résolu à l'unanimité de demander une ventilation de coûts pour certains items de la soumission reçue et d'octroyer le contrat de rénovation pour le CPE temporaire au centre communautaire à Constructions Stéphane Gagnon 2000 inc., conditionnel à l'enlèvement du coût des travaux déjà réalisés ou à être réalisés par la Municipalité, de ladite soumission. Les fonds devant servir au paiement de ces travaux proviennent de différents programmes de subvention et d'une partie de l'aide COVID.

2022-239 Appui FDR – projet de coordination Centre communautaire

Il est proposé par Donald Dubé, appuyé par Carl Desrosiers et résolu à l'unanimité d'appuyer la demande au Fonds de Développement Rural pour un soutien financier de 18,230\$ pour le projet de coordination du Centre communautaire 2022-2023 dont le coût total est de 36,180\$ et pour lequel la Municipalité verse une contribution en argent de 11,000\$ ainsi qu'une contribution en nature de 1,200\$ en espace bureau, papeterie, ligne téléphonique et ligne internet.

Période de questions

La levée de la séance est proposée à 20h00 par Christian Beaulieu et acceptée à l'unanimité.

\_\_\_\_\_  
Marie-Paule Cimon, dir. gén.

\_\_\_\_\_  
Robert Savoie, maire

Je, Robert Savoie, maire de la Municipalité de Saint-Valérien, approuve les résolutions votées lors de la séance ajournée du 13 octobre 2022, tenue à la salle du conseil, 181, route Centrale, à 19h45.

En signant ce document, cela équivaut à la signature de chaque résolution votée lors de cette séance, exception faite de la/ou des résolutions suivantes :

\_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Date